

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Esther Schaufelberger*

*Date de dépôt : 26 août 2020*

## **Question écrite urgente**

**Application SwissCovid : comment les autorités sanitaires cantonales s'assurent-elles que les personnes testées positives reçoivent le « code covid » ?**

L'application de traçage SwissCovid est une des mesures mises en place et promues par les autorités fédérales et cantonales pour contenir la propagation du Covid-19. Elle a fait débat, notamment sur la pesée des intérêts entre protection des données et utilité dans la lutte contre la propagation du virus. Des barrières scientifiques, politiques et éthiques surmontées, environ 2 millions de citoyennes et citoyens l'ont aujourd'hui téléchargée sur leur téléphone.

Evidemment, l'application est seulement utile si les utilisateurs de l'application testés positifs reçoivent de la part des autorités de manière systématique et sans délai le code numérique (code covid) pour signaler leur infection sur l'application.

Or, ce système ne semble pas toujours fonctionner comme il faut. Dans un cas dans mon entourage, testé positif le 4 août à Genève, le service du médecin cantonal n'a pas été en mesure de lui transmettre le code covid, malgré une demande écrite. Frustré, cet utilisateur a désormais supprimé l'application.

Ceci ne semble pas être un cas isolé. La NZZ du 14 août 2020 a relaté le cas d'une personne testée positive à Genève le 7 août, qui a reçu le code avec une semaine de retard et après avoir insisté à plusieurs reprises<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> « Bis Infizierungen in der SwissCovid-App gemeldet werden, ist es oft zu spät » : <https://www.nzz.ch/schweiz/swisscovid-app-meldungen-von-corona-faellen-kommen-oft-zu-spaet-ld.1569474?reduced=true>

Nous sommes confrontés à une crise extraordinaire qui met notre population et nos autorités à rude épreuve. Il est compréhensible que les systèmes mis en place ne fonctionnent pas toujours dès le début. Avec cette question écrite urgente suite à des observations dans mon entourage, je ne souhaite pas minimiser les efforts considérables faits par les autorités mais m'assurer du bon fonctionnement du système dans l'intérêt de contenir la propagation du virus.

Questions :

- *Les autorités sanitaires genevoises sont-elles au courant des difficultés liées à l'obtention du « code covid » ?*
- *Si oui, la source du problème a-t-elle pu être identifiée et le problème résolu ?*
- *Quelle est aujourd'hui la procédure d'obtention d'un « code covid » suite à un résultat positif d'un test Covid-19 à Genève ?*
- *La procédure en place prévoit-elle que lors de la communication d'un résultat positif les autorités demandent proactivement si la personne utilise l'application SwissCovid ? Si oui, le « code covid » est-il communiqué proactivement par les autorités à la personne ? Ou la personne doit-elle faire des démarches de sa propre initiative pour obtenir le code ?*
- *Les autorités genevoises sont-elles aujourd'hui satisfaites du fonctionnement du dispositif SwissCovid ? Sinon, ont-elles des propositions pour améliorer son fonctionnement ?*

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.